

État des lieux de l' **ALPHABÉTISATION**

EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE-BRUXELLES

DEUXIÈME EXERCICE — DONNÉES 2005-2006





INTRODUCTION

2

En juin 2005, le Comité de pilotage était installé suite à la conclusion d'un accord de coopération sur l'alphabétisation des adultes par huit Ministres représentant les trois entités signataires : COCOF, Région wallonne et Communauté française.

En septembre 2006, le premier état des lieux était déposé et présenté à la Conférence interministérielle. Cet exercice a permis au Comité de pilotage d'inventorier les organismes de formation, d'identifier les différents secteurs impliqués dans la lutte contre l'illettrisme et de relever des difficultés d'ordre divers, notamment en matière de coordination, d'opérationnalisation et de méthodologie.

La Conférence interministérielle de 2006 a souhaité que le Comité de pilotage continue sa réflexion collective pour atteindre un degré de fiabilité plus grand dans la collecte des données concernant l'alphabétisation y compris l'alphabéti-

sation en français langue étrangère (Alpha-FLE). Elle lui a confié la mission d'investiguer sur les possibilités d'assurer une meilleure coordination des politiques, notamment sur une base territoriale.

Le Comité de pilotage a poursuivi ses travaux sur ces bases, notamment, l'Etat des lieux 2007.

Cette deuxième édition 2007 s'appuie sur l'acquis de la première éditée en 2006, tout en tirant les fruits du travail effectué par le Comité de pilotage au cours de la période 2006-2007.

Une autre approche de **l'analyse des besoins** est proposée : elle se fonde sur les statistiques de la Communauté française relatives à l'obtention du certificat d'études de base (CEB) et sur les données de la dernière enquête socio-économique générale permettant de mettre en évidence les parcours de



scolarisation et la situation sur le marché du travail des personnes qui n'ont pas le CEB en proposant une analyse géographique plus fine. Cette approche vient compléter celle qui figurait dans le précédent état des lieux qui se référait aux données de l'enquête sur les forces de travail de l'INS. L'analyse des besoins reste encore une question qui ne peut être abordée qu'indirectement, par le biais de données sans aucun doute significatives mais pas directement liées aux besoins en alphabétisation.

L'analyse de l'offre a été approfondie et restructurée. Les formations d'apprenant-e-s sont présentées de manière distincte des autres actions liées à l'alphabétisation.

L'analyse de l'offre de formations d'apprenant-e-s est réalisée de manière minutieuse mais elle n'échappe certainement pas à certaines lacunes voire à quelques erreurs, tant le paysage des organismes offrant des formations d'apprenant-e-s est diversifié et complexe. Cette analyse est présentée sur deux plans :

- D'abord le tableau des organismes présentant de manière comparative par rapport à l'édition précédente, les secteurs de reconnaissance, agrément ou subventionnement, signalant si d'autres actions liées à l'alphabétisation sont développées et si les organismes développent d'autres champs d'action que l'alphabétisation.
- Ensuite les résultats de l'enquête de Lire et Ecrire qui dispose, pour les organismes y participant, de données plus détaillées.

Suit encore un tableau présentant les autres activités d'alphabétisation (que l'offre de formation d'apprenant-e-s et que l'offre de formation de formateur-trice-s), ce, en lien avec les secteurs qui les soutiennent.

La question de la formation des formateur-trice-s et de l'offre qui y correspond est à la fois un préalable et une conséquence indissociables du développement de la quantité

et de la qualité de l'offre de formation d'apprenant-e-s. Un tour d'horizon montrant la diversité des pistes ouvertes aux formateur-trice-s et la nécessité de structurer une offre de formation spécifique au secteur de l'alphabétisation est proposé. Cette question met en évidence la complexité du métier, renvoie aux conditions de subventionnement de l'emploi et à l'importance du bénévolat dans le secteur de l'alphabétisation.

La présentation des politiques publiques d'alphabétisation constituait une des grandes parties de l'état des lieux précédent. Dans cette deuxième édition, l'accent est mis sur l'analyse comparative et évolutive des données qui sont présentées, de manière plus succincte, lorsqu'elles n'ont pas subi de modification depuis 2006. Par contre, tous les détails sur les modifications, suppressions et nouveautés intervenant dans les dispositifs depuis l'édition 2006 sont indiqués. Une connaissance complète et approfondie des dispositifs liés aux politiques publiques implique une lecture parallèle des deux éditions.

La relation des expériences de coordination territoriale à Bruxelles et en Wallonie donne un aperçu de la teneur du fil rouge qu'a déroulé le Comité de pilotage durant l'année 2006-2007. Ces deux expériences conduites par Lire et Ecrire aux cours des deux dernières années ont servi de point d'appui à la réflexion et à la proposition du Comité de pilotage suite au questionnement de la Conférence interministérielle sur la mise en œuvre d'une coordination territoriale efficace impliquant l'ensemble des partenaires potentiels et effectifs et agissant en lien avec les missions du Comité de pilotage.

Le Comité de pilotage s'est également penché sur la question de l'accès et de la formation aux nouvelles technologies dans le champ de l'alphabétisation. Ces questions sont essentielles pour développer une optique citoyenne dans le

contexte de la société de la connaissance où l'outil informatique est incontournable. Le résultat de cette investigation menée au cours d'une journée de rencontre est présenté succinctement en termes d'enjeux et de défis et laisse voir la qualité de l'imagination pédagogique des intervenant-e-s.

Le dernier point évoqué avant les conclusions est le **focus sur quelques initiatives spécifiques**, qui montre à quel point le souci de l'alphabétisation des adultes peut être relié, de manière ponctuelle ou structurelle, de manière directe ou indirecte, à la plupart des politiques publiques et des enjeux associatifs portant sur l'éducation, la formation, la culture, l'égalité et la citoyenneté.

La réalisation de l'état des lieux n'est pas la seule mission du Comité de pilotage. D'autres questions ont été traitées au cours de l'année 2006-2007 : principalement en lien avec la mission de coordination et d'harmonisation des dispositifs et d'opérationnalisation des mesures. Des propositions concrètes sont déposées à la Conférence interministérielle. Le résultat de la mise en œuvre, qui en sera décidée, pourra être présenté dans le prochain état des lieux qui est, comme son nom l'indique, l'espace de l'analyse des données, de présentation des résultats, de questionnements sur les constats et difficultés, de compte-rendu d'expérimentations novatrices.

La part davantage propositionnelle et prospective des missions du Comité de pilotage est présentée dans le cadre du rapport d'activités déposé auprès de la Conférence interministérielle.



A P E R Ç U S Y N T H É T I Q U E

APERÇU SYNTHÉTIQUE 2005-2006

Actions des organismes du secteur de l'alphabétisation

= organismes réalisant au moins une action d'Alpha (c'est-à-dire une action des champs 1 ou 2)

PUBLIC VISE	Francophone (ou parlant français)	Non francophone
N'a pas le Certificat d'Etudes de base (ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB)	1 Alpha écrit	2 Alpha FLE (oral/écrit)
A le Certificat d'Etudes de base et les compétences correspondant au CEB, mais pas de diplôme au-delà	3 Formation de base	4 FLE de base (enseignement du français pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne)

LES BESOINS

Selon les données de l'enquête socio-économique générale de 2001

DISPARITÉS DE SITUATIONS SELON L'ÂGE ET LA RÉGION

% des personnes de 18 à 64 ans¹, déclarant ne pas avoir suivi d'enseignement :

3,4% en Région wallonne

5,7% en Région bruxelloise

Soit 100.000 personnes potentiellement concernées par les actions d'alphabétisation

% des adultes d'âge actif, déclarant être diplômés au maximum du primaire :

9,3% en Région wallonne

9% en Région bruxelloise

Certaines de ces personnes, ne maîtrisant probablement pas ou plus les compétences correspondant au CEB, sont potentiellement concernées par les actions d'alphabétisation

Part non négligeable d'adultes diplômés au maximum du primaire, ont fréquenté l'école pendant une période plus longue qu'attendu :

- En passant 7 ans ou plus à l'école primaire : situation plus fréquente pour les personnes de plus de 50 ans
- En suivant une scolarité dans l'enseignement secondaire sans jamais obtenir de diplôme à ce niveau : situation plus fréquente parmi les plus jeunes

Parmi les jeunes de 18 à 24 ans déclarant n'avoir qu'un diplôme du primaire, ± 25% disent avoir passé 5 ou 6 années en secondaire et n'avoir pas décroché de diplôme à ce niveau.

DISPARITÉS DES POSITIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES PERSONNES INFRASCOLARISÉES SELON LA RÉGION

Personnes n'ayant pas suivi d'enseignement :

- En Région wallonne :
 - 34% ont un emploi
 - 14% cherchent un emploi
 - 52% sont inactives
- En Région bruxelloise :
 - 32% ont un emploi
 - 16% cherchent un emploi
 - 52% sont inactives

Personnes ayant uniquement le diplôme de primaire :

- Région wallonne
 - 38% ont un emploi
 - 13% cherchent un emploi
 - 49% sont inactives
- Région bruxelloise
 - 43% ont un emploi
 - 17% cherchent un emploi
 - 40% sont inactives

Les taux d'emploi sont globalement légèrement plus élevés en Région bruxelloise, sans dépasser les 43%

Les personnes infrascolarisées sont majoritairement inactives

¹ Pour des informations sur la population plus âgée, voir le premier état des lieux.



L'OFFRE D'ALPHABÉTISATION

Nombre d'apprenants/stagiaires/élèves² : pris en charge en 2005-2006 : 14.739 personnes (enquête de Lire et Ecrire auprès de 143 organismes)

Types d'organismes développant des activités d'alphabétisation :

- associations d'éducation permanente
- organismes d'insertion socioprofessionnelle
- associations d'action ou de cohésion sociale
- écoles de promotion sociale
- opérateurs culturels : bibliothèques, centres culturels...
- structures dépendant de pouvoirs locaux comme les CPAS ou les services communaux

Dans le secteur associatif, Lire et Ecrire assume un rôle de soutien, de développement et de promotion de l'alphabétisation.

Certains organismes mènent exclusivement des formations destinées aux personnes en difficulté face à la maîtrise de l'écrit, d'autres développent différents types d'actions en lien avec l'alphabétisation : formations de formateurs, actions de sensibilisation, accompagnement social, animation socio-artistique et socio-culturelle, service de recherche, service de documentation, publication d'outils pédagogiques, services d'écrivains publics...

Certains opérateurs associatifs cumulent plusieurs approches et types de publics : ils peuvent être cofinancés par différentes administrations. Le financement peut être structurel, mais également ponctuel. Certains organismes se focalisent sur des publics précis : personnes incarcérées, femmes...

Nombre total de lieux d'implantation recensés : 434 lieux de formation d'Alpha et d'Alpha FLE

Répartition par secteur

- Enseignement de promotion sociale : 67 lieux d'implantation pour 66 écoles (16 à Bruxelles et 40 en Région wallonne)
- Education permanente : 127 lieux d'implantation pour 53 organismes (38 implantations à Bruxelles et 89 en Wallonie)
- Cohésion/action sociale : 155 lieux d'implantations (92 à Bruxelles et 63 en Wallonie)
- Formation professionnelle (ISP) : 91 lieux d'implantation pour 32 organismes (79 lieux d'implantation pour 23 organismes en Région wallonne et 12 lieux d'implantation pour 9 organismes à Bruxelles)
- Bruxelles Formation : 21 lieux d'implantation pour 12 organismes subventionnés
- Forem Conseil : 62 lieux d'implantation

Répartition géographique des lieux de formation d'Alpha et d'Alpha FLE

- Région de Bruxelles-Capitale : 154 lieux d'implantation
- Province du Brabant wallon : 31 lieux d'implantation
- Province de Liège : 79 lieux d'implantation
- Province de Namur : 53 lieux d'implantation
- Province du Hainaut : 97 lieux d'implantation
- Province de Luxembourg : 20 lieux d'implantation

² Apprenant : terme utilisé pour désigner les personnes formées par les associations travaillant dans les secteurs de l'éducation permanente, de la cohésion ou de l'action sociale

Stagiaire : terme utilisé par les organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP)

Elève : terme utilisé par l'enseignement de promotion sociale



Table DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
Aperçu synthétique	5



CHAPITRE 1 : IDENTIFICATION DES BESOINS EN ALPHABÉTISATION

1.1	Obtention du Certificat d'Etudes de Base (CEB)	12
1.2	Parcours scolaires des personnes n'ayant obtenu qu'un diplôme du primaire	14
1.3	Situation sur le marché du travail des personnes infrascolarisées	16
1.4	Éléments de conclusion	26



CHAPITRE 2 : OFFRE DE FORMATION D' APPRENANT-E-S ET AUTRES ACTIONS EN LIEN AVEC L'ALPHABÉTISATION

Introduction		
-	Les sources	28
-	Les critères de sélection des organismes retenus	29



2.1 Formation d'apprenant-e-s	
A. Organismes de formation d'apprenant-e-s	
2.1.1. Liste des organismes	30
2.1.2. Analyse	74
2.1.3. Cartographie des lieux de formation d'apprenant-e-s	79
B. Enquête annuelle de Lire et Ecrire	
2.1.4 Tableaux des organismes recensés	84
2.1.5 Analyse	128
2.2 Autres actions en lien avec l'alphabétisation	143
2.2.1 Description des actions	
2.2.2 Liste des organismes développant ces actions	144



CHAPITRE 3 : OFFRE DE FORMATION DE FORMATEUR-TRICE-S

3.1. Offre de formation de formateur-trice-s spécifiques au secteur de l'alphabétisation	150
3.1.1 Liste des organismes	152
3.1.2 Analyse des données	153
3. 2. Focus sur l'offre de formation disponible (dans et hors secteur de l'alphabétisation)	154



CHAPITRE 4 : POLITIQUES PUBLIQUES D'ALPHABÉTISATION

Le volet formation d'apprenant-e-s	164
4.1. Les tableaux synoptiques présentant les politiques des administrations membres du Comité de Pilotage	165
4.1.1 Quelques précisions sur les données reprises	165
4.1.2 Tableaux synthétiques : Aperçu comparatif des données par administrations	167
Communauté française	
Enseignement de promotion sociale	168
Egalité des chances	173
Education permanente	175

COCOF

- Cohésion sociale 177
- Formation professionnelle (Secteur ISP) 181
- Bruxelles Formation 183

Région wallonne

- Action sociale (DGASS) 185
- Formation professionnelle (DGEE- Secteur ISP) 187
- FOREM - Conseil (Relations partenariales) 189

4.2 Evolution des réglementation

4.2.1 COCOF

- 4.2.1.1 Réflexion sur la mise en œuvre du décret du 27/04/1995 190
- 4.2.1.2 Cohésion sociale : objectifs du quinquennat 2006-2010 192

4.2.2 Région wallonne

- 4.2.2.1 Agrément et subventionnement des organismes d’insertion socio-professionnelle 194
- 4.2.2.2 Dispositif intégré d’insertion socioprofessionnelle (DIISP) 196

4.2.3 Communauté française

- 4.2.3.1 Enseignement de promotion sociale : les cours de formation de base 196
et certificat d’étude de base
- 4.2.3.2 Enseignement de promotion sociale : la section « formateurs en alphabétisation » 198
- 4.2.3.3 Impact du décret du 17 juillet 2003
sur le secteur de l’alphabétisation en éducation permanente 199



CHAPITRE 5 : EXPÉRIENCES DE DISPOSITIFS DE COORDINATION TERRITORIALE À BRUXELLES ET EN WALLONIE

- 5.1 Dispositif wallon : Le projet « Dispositifs territoriaux pour le droit à l’alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées » 205
- 5.2 Dispositif territorial bruxellois : « Le Plan Bruxellois pour l’Alphabétisation (PBA) » 211
- 5.3 Perspectives 219



CHAPITRE 6 : LA QUESTION DES NTIC : ACCÈS ET FORMATION

- 6.1 L’accès aux équipements et aux outils informatiques 221
 - Le Plan bruxellois pour l’Alphabétisation (PBA) 221



	La création d'espaces publics numériques – plan EPN	221
	L'alphabétisation numérique mobile en Wallonie	222
6.2	L'adaptation des formations aux publics visés par les actions d'alphabétisation	222
	Une pédagogie	222
	Des didacticiels adaptés	223
	L'intégration de l'outil informatique dans le cursus de l'apprenant-e	223
	Le plan mobilisateur des technologies de l'information et de la communication (PMTIC) en Région wallonne	225



CHAPITRE 7: FOCUS SUR QUELQUES INITIATIVES SPÉCIFIQUES

7.1	Le PST3 : Un plan de lutte pour l'alphabétisation en Région wallonne	226
7.2	Equal demandeur-euse-s d'asile : Une réponse aux nouveaux besoins de la société multiculturelle	228
7.3	L'Enseignement à distance de la Communauté française : le cours Alpha 203	231
7.4	« Alpha culture » : une ligne programmatique pour conjuguer expression artistique, citoyenneté et apprentissage	232
7.5	Une enquête initiée par le secteur de la lecture publique : L'alphabétisation au sein des bibliothèques publiques en Communauté française	234



CONCLUSIONS

.....	236
-------	-----



ANNEXES

Liste des abréviations	245
Tableaux sous-régionaux : Positions sur le marché du travail des personnes infrascolarisées	249
Liste des lieux de formation Alpha et FLE débutant (Alpha FLE)	274
Coordonnées des organismes cités dans l'ouvrage (chapitres 5,6 et 7)	290
Composition du Comité de pilotage	292
Infos fin d'ouvrage	295